



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Rapport du Président du CoDev.

**ANNEE 2023-2024**



## SOMMAIRE

### Avant-propos

1. Retour sur une année de fonctionnement
  - a. Rapport d'Activité Général
  - b. L'évolution des effectifs
  - c. Les différentes réunions de l'année
  - d. La participation des membres
  - e. Les actions de communication
  - f. Un cadeau à tous
  
2. Remerciements aux différents acteurs du travail de l'année
  
3. Les Rapports Annuels des Commissions.

# RAPPORT ANNUEL 2023-2024

## Du Président.

### Avant-propos

En cette fin d'année de réflexion, je souhaite exprimer mes plus sincères félicitations à tous les membres du CoDev pour la qualité de leurs travaux et pour la recherche d'une ambiance studieuse et respectueuse, même dans la confrontation des points de vue. C'est d'ailleurs de ces échanges d'expériences, de valeurs de chacun, d'espoirs et d'envies d'amélioration que se fondent l'existence d'un CoDev.

Il est à souligner que, bien que nous commençons à apparaître dans le brouillard médiatique actuel, nous sommes tout juste visible et audible pour les habitants de notre Pays. A nous de poursuivre en leur direction pour leur donner un moyen d'expression de leurs attentes.

2023-2024 a vu la mise à jour des informations sur les sites de nos partenaires et une première approche des habitants à la foire et des élus à la Conférence des Maires de l'Agglomération de Châlons.

2024-2025 verra le déploiement d'une communication qui ciblera l'habitant dans sa commune rurale (en priorité) et l'Elu au sein de son conseil municipal (rural lui aussi). Les temps forts, partagés avec notre Agglomération, seront mis au profit d'une approche

## 1. Retour sur une année de fonctionnement

### a. Rapport d'Activité Général

Le Conseil de Développement du Pays de Châlons, Cet INCONNU !

La partie affichée dans les textes : En 2015 la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) amène en 2017, L'Agglomération de Châlons et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural à créer un seul Conseil de Développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.

Soit, mais la réalité est bien moins brillante. Le CoDev doit sans cesse renouveler ses appels à la relation avec les élus, les services et rappeler ses questions qui restent très souvent sans réponse alors que les éléments existent. Le temps étant compté et le CoDev étant sous-noté, rien ne se passe. Et pourtant nos interlocuteurs sont de bonne volonté mais le temps leur échappe, ce qui est un fait.

Alors, comment pourrions-nous aider les Elus ou les Habitants si personne ne souhaite qu'il prenne sa place à côté de chacun ? Dans l'intérêt de tous.



La valeur de nos travaux n'est plus à démontrer, chacun le reconnaît lors des restitutions et des publications et pourtant personne ne va plus loin.

Heureusement, le vent semble tourner et un frémissement commence à agiter le CoDev en sommeil de relations. Pour 7 en 2022, 32 Maires de Communes de notre Pays accompagnent maintenant le CoDev et d'autres en font la promotion à partir du flyer de présentation. Merci à tous.

Le travail de la Commission 4 devrait permettre d'accélérer ce flux en ayant une diffusion large de la production vidéo créée cette année. Un très grand Cru.

Notre point faible : Le CoDev n'est pas une association. Il a un rôle consultatif, il ne possède ni personnalité juridique ni financière. Une boîte vide en sorte mais qui ne doit pas le rester. C'est, avant tout, à tous les membres de devenir de véritables ambassadeurs du CoDev pour le faire connaître auprès des habitants dans toutes les communes de notre Pays. **N'attendons pas que les choses changent d'elles-mêmes, provoquons le changement par l'attractivité.**

Une seule adresse [codevchalons@audc51.org](mailto:codevchalons@audc51.org) à communiquer très fortement à nos contacts.

Le Conseil de Développement du Pays de Châlons est de nouveau adhérent du Conseil National des Conseils de Développement. Ceci nous permet d'obtenir des informations actualisées, de détenir des adresses d'autres CoDev, mais aussi de pouvoir utiliser leur bibliothèque sur les travaux sur le territoire national. La forme juridique des CoDev n'étant pas figée, chaque P.E.T.R. et Intercommunalité a mis en place la forme qui lui convenait le mieux.

L'objectif général, validé par l'ensemble des membres présents et représentés lors de la réunion du 22/06/2022 a été poursuivi sur 2023-2024 avec de bons résultats, comme en témoigne l'ambiance très studieuse et respectueuse dans les commissions.

***« Rechercher un climat apaisé au sein du CoDev pour apporter des éclairages de terrain à nos élus sur les thèmes qu'ils nous auront confiés, ou que nous aurons proposés, et que nous rendrons dans les temps concertés et avec qualité. »***

Le changement observé l'an dernier se maintient même si les passerelles entre CoDev et Services restent trop faibles pour que le CoDev ne soit pas oublié dans les réflexions.

L'Objectif 2023-2024, demandé par plusieurs membres, et tout à fait louable, est resté sans suite cette année. Rappel : « Permettre aux Membres du CoDev d'entrer dans différents réseaux pour, à la fois y collecter des informations et y faire part des attentes des habitants ». Nous le reprendrons si besoin plus tard.

Les Objectifs Spécifiques ont été cependant, et en très grande partie, atteints :

- ✓ Permettre aux membres la mobilité entre les commissions
- ✓ Augmenter les effectifs en accueillant de nouveaux membres F&H de 18 à 44 ans
- ✓ Dynamiser le recours aux fichiers sur Dropbox en vérifiant que chacun y accède



- ✓ Renforcer la communication auprès des Habitants et des Elu(e)s du Pays mais aussi entre les membres.
- ✓ Réaliser une Séance de Restitution sur l'Agglomération en lien avec le CNAC (juin 2024) ou autre lieu d'accueil.
- ✓ Participer à la Foire de Châlons aux côtés des Elu(e)s (août 2024).

Le système d'archivage des documents, DropBox, est utilisé à 79% par les membres (enquête interne réalisée). Il est considéré comme la bibliothèque du CoDev et devrait faciliter les rappels aux saisines antérieurs avec plus de facilité qu'à ce jour. La mémoire du CoDev doit être gérée par le CoDev. Tous les anciens membres, qu'ils soient encore au CoDev ou non, possèdent une partie de cette mémoire. A nous de la reconstruire, pas à pas.

Nous avons accueilli une nouvelle secrétaire des Commissions en la personne d'Emma-Guglielma Magro. Nous espérons qu'elle pourra nous accompagner encore quelques années.

Le protocole de relations, signé entre le Président JESSON et le Président du CoDev reste encore un modèle théorique car les services ne le connaissent pas. Il faut s'en cesse en informer nos interlocuteurs lorsque le temps passe et que rien ne vient. Fatigant.

Pour rappel il a comme objectif de :

- Donner du sens aux relations avec le Pays et l'Agglomération,
- Participer aux réflexions et ne pas les subir,
- Savoir ce que chacun peut attendre de l'autre partie,
- Proposer des thèmes de réflexion concertés,
- Faire ensemble.

2024-2025 : Nous poursuivons notre quête de reconnaissance de nos Membres, bénévoles, volontaires, pour la qualité de leur travail et pour l'apport d'expérience et de compétences mises au service de la collectivité. Nous rechercherons de nouveaux thèmes de saisines et d'auto-saisines en concertation avec les différents services et Elus.

## b. L'évolution des effectifs

Au 15/05/2024																
<b>Equité H/F</b>	H	% H	F	% F	Ensemble		par / 60		Postulants							
	25	83,33%	18	60,00%	43		68,3%		en attente							
<b>Classe âge</b>	18/29 ans		Attendu 21%		30/44		Attendu 25%		45/59		Attendu 25%		60&plus		Attendu 29%	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
	3	2	6	6	4	3	8	8	9	4	8	8	9	9	9	9
<b>EPCI</b>	CAggC		Attendu		CCMC		Att		CCRS		Att					
	37		49		4		6		3		5					
Part EPCI			82%				10%				8%					
Par / attendu			75%				67%				63%					



Sur 2023-2024, 45 membres environ en stabilité mais les entrées (10) n'ont pas couvert les sorties (12). Rien d'anormal cependant lorsque l'on se rend compte de l'engagement important nécessaire à la vie des commissions. Les vies professionnelle et personnelle sont déjà des engagements qui occupent chacun.

Une souplesse est cependant nécessaire pour faire venir des membres motivés par un engagement sincère. La parité est très difficile à réaliser mais nous nous y employons.

***L'effectif attendu de 60 membres ne sera atteignable que lorsque les communes prendront acte de l'existence de ce moyen de participation de leurs habitants à la vie du Territoire.***

**Ceci amènera un objectif général pour 2024-2025 qui verra se déployer notre communication au sein même des communes avec affichage, réunions de présentation, animations de secteur, ...**

Deux présentations du CoDev ont été réalisées avec des jeunes de 18-25 ans du Service Militaire Volontaire (SMV) de Châlons et nous attendrons la fin de leur engagement actuel pour voir si nos propos ont porté un message d'accueil. Merci au Capitaine François Glineur pour son accueil.

Le CoDev veut remercier les communes qui ont su entendre son appel pour démultiplier l'information sur le Conseil de Développement auprès de leurs habitants.

### c. Les différentes réunions de l'année

Plusieurs rencontres ont ponctué l'année de travail 2023-2024 :

Un nouveau Rendez-vous avec le Président Doucet (16/10/2023) et avec le Président JESSON (23/01/2024) a permis de faire le point sur une année de fonctionnement. Le renouveau a été salué et une aide à la prise en compte du CoDev dans les réflexions des services a été posée. Le Président s'est engagé à suivre cette évolution. Le principe d'une nouvelle participation à la Foire de Châlons sur le stand de l'Agglomération et sur 11 jours a été acté.

Une présentation du CoDev à la Conférence des Maires de l'Agglomération de Châlons a permis de voir dès le lendemain une information sur le site de 2 communes, suivie par la réservation d'un espace de communication dans 2 autres communes (petit journal local) et un encouragement supplémentaire.

Les Commissions ont réalisé de nombreuses réunions :

C1	10	C2	11	C3	10	C4	8
----	----	----	----	----	----	----	---

Le Bureau s'est réuni 4 fois en poursuivant sa couverture territoriale du Pays avec 3 réunions sur l'Agglomération de Châlons et 1 sur la CC Région de Suippes. La prochaine sera sur la CCMC.

Les 3 Assemblées Plénières ont été réalisées.





La Restitution 2024 s'est tenue en présence de 41 Elus et Invités et 26 Membres du CoDev dans les locaux du Champagne Joseph Perrier à Châlons en Champagne.

La Restitution 2025 se fera sur la CC Moivre à la Coole. La boucle sera ainsi bouclée.

#### d. La participation des membres

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette participation qui dépasse largement ce que nous avons imaginé en mars 2022. En 2022/2023 la participation réelle des membres était de 53%.

Les objectifs partagés et la naissance d'un esprit de groupe permettent d'améliorer ce résultat. Progressivement les membres ne pouvant être présents, s'excusent et restent proches des travaux engagés avec une participation indirecte mais réelle. Poursuivons ainsi.

Participation	2022-2023			2023-2024		
	Présence	Excusé(e)	Absent(e)	Présence	Excusé(e)	Absent(e)
C1	50,00%	33,93%	16,07%	90,57%	9,43%	0,00%
C2	58,41%	37,17%	4,42%	77,54%	18,84%	3,62%
C3	55,32%	30,85%	13,83%	55,88%	34,31%	9,80%
C4	46,73%	29,91%	23,36%	50,00%	21,25%	28,75%
Général	52,97%	32,97%	14,05%	65,42%	20,64%	10,19%
	85,94%			86,06%		

#### e. Les actions de communication

5 Lettres aux Membres ont été réalisées sur l'année, ce qui permet à chacun de disposer des informations importantes sur la vie du CoDev. L'enquête a démontré qu'elles étaient lues par les Membres.

De même, ces différentes « Lettre aux Membres » ont été envoyées systématiquement aux Elus mais rien ne nous permet de dire que cela a apporté des changements dans notre visibilité. Patience.

Après une journée à la Foire en septembre 2022, grâce au Président Jesson, nous avons pu participer pendant 9 jours à l'édition 2023 sur le stand de l'Agglomération.

Pour une première, les chiffres sont encourageants :

15 membres se sont relayés sur le stand pour accueillir, informer, écouter.

Nb Contacts	267		Presse	2
Nb Enquête 1	58		Radio	1
Nb Enquête 2	64	122	soit	45,69%
Nb de candidats	7	Nouveaux membres		6



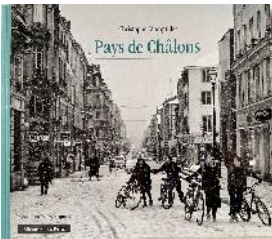
Les thèmes de réflexion qui touchent en priorité nos visiteurs sont :

- ✓ La protection de la ressource en eau potable
- ✓ Le développement économique
- ✓ L'attractivité résidentielle

Un cycle de découverte de structures de notre environnement sera mis en place dès la rentrée 2024. L'objectif en est double : « Connaitre » ET « Se faire Connaitre ».

D.A.C. (Village Alzheimer), ENSAM, IN&MA, MARNE Développement, RECYCLERIE, SCAPEST, UCIA, Hôtel de Ville, ...

#### f. Un cadeau à tous



L'opportunité de remercier les bénévoles-volontaires que sont nos membres, nous a été donnée par la parution d'un livre photo de Christophe Manquillet d'un titre très évocateur « Pays de Châlons »

### 2. Remerciements aux différents acteurs du travail de l'année

Le CoDev, par l'intermédiaire de son Président, remercie vivement les Elus(e)s du Pays et les Services de l'Agglomération et de la Mairie de Châlons, L'AUDC51 pour leur accompagnement, Marne Développement, l'ENSAM, l'Office de Tourisme de Châlons, les clubs Business, les CoDev du Grand Reims, le 40 RA et les partenaires de la journée de Restitution.

Un Grand Merci à Monsieur Jean-François PIRSON pour l'aide apportée à la réalisation de la vidéo de promotion du CoDev.

Merci aussi au journal L'Union, à l'Hebdo du Vendredi, au Service Communication de la Ville de Châlons et à Radio Mau-Nau.

Pour finir, le Président du CoDev adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du CoDev sans qui rien n'aurait été possible.

**Une nouvelle année commence pour nous tous. Prenons l'engagement de rester unis pour mener nos travaux de l'année 2024-2025 dans la qualité, avec une communication amplifiée et des effectifs renforcés.**

### 3. Les Rapports Annuels des Commissions.

Les 4 Rapports annuels ont été réalisés par les commissions et vous sont proposés en 4 documents séparés pour permettre une diffusion en tout ou partie aux Elus et aux Habitants qui pourraient en faire la demande.

